

REVUE DE PRESSE



12 JUIN 2018

> 25 JUIN 2018



Le stress de l'inondation !



Marc Alejandro, aux côtés de Guy Bernard : « Quand j'entends des gargouillis dans les WC, c'est un signe, alors je sors la moto pompe ! »

Les propriétaires du 25, rue Anatole-France, affirment avoir été inondés cinq fois en neuf ans. Marc Alejandro a acheté une moto pompe pour parer aux montées des eaux dans les égouts...

Stressé, angoissé, Marc Alejandro assure « ne plus pouvoir partir en vacances », de peur de voir monter l'eau dans son garage au 25, rue Anatole France, à

Neuves-Maisons.

« Dès qu'il pleut un peu fort et un peu longtemps, on guette l'arrivée de l'eau. Quand j'entends des gargouillis dans les WC, c'est un signe, alors je sors la moto pompe ! » affirme le retraité, qui met en cause un mauvais fonctionnement des égouts, « depuis la construction des pavillons et du grand parking au bout de la rue, en 2009 ».

Soutenu par l'ancien conseiller municipal d'opposition, Guy Bernard, le propriétaire du 25, rue Anatole-France, estime que « la capacité des évacuations est insuffisante, les tuyaux sont sous-dimensionnés. On a été inondé cinq fois depuis 2009, alors qu'on est là depuis 20 ans, et qu'on n'avait jamais été inondé avant la construction du lotissement ».

Et d'affirmer que l'eau reflue dans son garage, à hauteur d'une vingtaine de centimètres, et s'engouffre ensuite dans la buanderie de sa maison. Ce qui l'a conduit à poser des bâtards d'eau devant les portes du rez-de-chaussée. « À chaque fois qu'il pleut, j'écoute comment tombe la pluie, je n'en dors plus... » déplore-t-il.

D'autres travaux à venir...

La communauté de communes de Moselle et Madon, responsable des évacuations d'eau, a conseillé à Marc Alejandro de creuser un puisard devant sa maison. Ce qu'il a fait. « Ça n'a rien changé ! Il faut que la communauté de communes modifie le collecteur qui est dans la rue et qui n'est pas assez gros », assure le retraité.

Des travaux ont été menés par la comcom l'année dernière. Des conduites ont été changées dans la rue. Mais uniquement dans la première partie de la rue, jusqu'au n° 23. Pas au-delà !

D'autres travaux sont en cours derrière la rue Anatole-France, pour construire un bassin de rétention des eaux de pluie. Ces travaux concernent également la création d'un centre aquatique, ou piscine, sur le site Champi.

Le bassin de rétention des eaux de pluie devrait être livré à l'automne 2019. Il est censé résoudre les problèmes d'écoulement des eaux dans le quartier.

Marc Alejandro pourra ranger sa moto pompe.

Ph. M.

Les écoliers en visite chez les pompiers



Les CE1/CE2 ont été ravis de visiter la caserne.

Se rendre en vélo de l'école élémentaire du Châtel à la caserne des pompiers de Neuves-Maisons fut un jeu d'enfant pour les élèves de CE1/CE2 de Céline Decamps. Il faut dire qu'ils sont bien entraînés grâce à Jean-Yves Oudot, animateur sportif de la communauté de communes Moselle et Madon, et bien encadrés par quelques parents agréés.

Les sapeurs-pompiers de Neuves-Maisons les ont accueillis toute une matinée, ainsi que les élèves de Sexey, correspondants des petits chavinéens. Un

ancien parent d'élève de Chavigny, Nicolas Meyer, sapeur-pompier volontaire, a fait la visite de la caserne et tous ses équipements, notamment le coin radio permettant d'être informé des interventions en cours. Puis le clou de la visite fut le tour des différents véhicules d'intervention avec plein de tuyaux et de lances, qui ont particulièrement intéressé les élèves. Nul doute que les deux pompiers volontaires présents, très disponibles, auront transmis aux écoliers la passion de leur engagement et fait des émules !

Cette matinée exceptionnelle s'est terminée par un pique-nique au bord de l'eau aux étangs de Chaligny. La course d'orientation à vélo organisée ensuite a permis de mixer les équipes de Chavigny et de Sexey.

Une collecte bien indigeste



Les habitants veulent des explications.

Une réunion d'information a été organisée à Xeulilly pour présenter aux habitants le nouveau mode de collecte des déchets ménagers. Les explications de la com'com n'ont pas convaincu.

La communauté de communes avait organisé une réunion d'information pour présenter aux habitants la politique de réduction des déchets avec collecte incitative pour le début de l'année 2019. Pour ouvrir la réunion sur une note humoristique, la compagnie

Crache texte avait été invitée pour ironiser sur le thème du jour mais n'a pas reçu un accueil favorable du public, rabrouée par une personne de l'auditoire : « On n'est pas venu pour ça ! »

Les explications des diverses possibilités et méthodes pour réduire les déchets ont laissé sans commentaire les habitants surtout pressés et curieux de savoir combien allait leur coûter cette nouveauté. Les questions sur ce sujet ont fusé et les élus et techniciens ont eu du mal à convaincre. « Que faire si notre voisin remplit notre poubelle ? J'ai déjà vu ça ! » Réponse : « Il a été étudié la possibilité

de mettre des serrures sur tous les bacs mais cette solution est trop coûteuse, nous étudions le problème. » « Ma mère a un garage isolé, elle paie la taxe alors qu'elle n'a pas de poubelle ! », « Ma sœur vit dans la CC3M (Meurthe, Mortagne, Moselle), elle paie trois fois moins de taxe que moi, ils ne sont pas imposés sur la taxe d'habitation mais paient une redevance. Pourquoi la communauté de communes ne change-t-elle pas ses méthodes de calcul ? » Florence Mailfert vice-présidente à l'environnement, répond : « Le choix que la CCMM a retenu est celui de la taxe. Tout le monde paie, même ceux qui ne bénéficient pas du service, c'est un principe de solidarité. Avec une redevance, seuls les usagers paient, donc celle-ci serait plus chère par usager. De plus, notre territoire est un très gros producteur de déchets comparé à d'autres régions. Si on réduit les déchets, votre poubelle sera collectée moins souvent et la partie variable de la taxe sera moins onéreuse. La CCMM n'est pas là pour faire du bénéfice. »

Les représentants de la communauté de communes n'a pas voulu rendre trop technique cette réunion mais le manque de chiffres a laissé les habitants insatisfaits. Actuellement, cette taxe est calculée indépendamment du volume de déchets produits. Avec la nouvelle tarification, la contribution sera calculée avec une part fixe à hauteur de 80 % et une part variable en fonction du volume du bac et du nombre de fois où il aura été présenté à la collecte. Les bacs seront équipés de puces électroniques.

Mardi 19 juin 2018 / Neuves-Maisons

Un débat avec l'État mené à bon port

Initiative inédite et originale du préfet qui joue la transparence dans le débat, parfois tendu, entre les services de l'État et la communauté de communes de Moselle-et-Madon liés aux projets d'infrastructures et portuaires de Neuves-Maisons.



La Sam à Neuves-Maisons prévoit de construire un nouveau bâtiment pour 20 M€. Le permis de construire sera déposé cette semaine.



Débat entre les services de l'État et les élus de Moselle-et-Madon en préfecture.

D'ordinaire, les discussions entre les services de l'État et les collectivités sur des grands projets d'infrastructures restent confinées aux seuls participants. Le débat public ne survient qu'une fois le projet adopté. Eric Freysselinard, le préfet de Meurthe-et-Moselle innove. Il a décidé de jouer la transparence sur un sujet pour le moins tendu entre les services de l'État et les projets de développement le long de la Moselle canalisée à Neuves-Maisons.

Permis de construire de la Sam déposé cette semaine

Le maire, Jean-Paul Vinchelin et derrière lui l'ensemble des 18 autres communes de la com de com de Moselle-et-Madon portent des projets ambitieux. Il y a d'abord le permis de construire qui sera déposé cette semaine par la SAM. « Je vais le signer dès réception », indique Jean-Paul Vinchelin. Le groupe italien Riva entend investir « à nouveau 20 M€ dans son usine de la Société des Aciers d'Armature pour le béton en construisant une tréfilerie », dit-il. Un nouvel investissement en plus des « 140 millions déjà engagés ces dernières années et qui permettra de créer une quarantaine d'emplois pour porter les effectifs à plus de 400 salariés tout en portant la capacité de production de bobines de fil d'acier bien au-dessus d'un million de tonnes », ajoute l' élu.

Filipe Pinho, le président de la communauté de communes annonce aussi la construction d'une nouvelle zone portuaire. Elle permettra l'implantation de nouvelles entreprises comme une société de béton luxembourgeoise, mais elle peut aussi soulager le trafic sur l'A.31, « en captant en amont les camions ».

Le poids de l'Atlas des zones inondables

Le calcul parle de lui-même. Il permettrait de désengorger chaque année l'équivalent de 30.000 camions ! Des beaux projets qui se heurtaient à « l'Atlas des zones inondables ». Il s'agit d'un document de l'administration évaluant, entre autres, les risques d'inondation. À suivre les informations qu'il délivre, « une entreprise qui compte s'installer sur la future zone portuaire devrait surélever sa construction de 30 cm entraînant un surcoût d'1,8 M€ », relève l' élu. Rédhibitoire. Or, Neuves-Maisons à deux reprises s'est fait confirmer par le tribunal administratif que cet « Atlas est dépourvu de toute valeur réglementaire même s'il peut en être tenu compte comme élément d'information ». Le hic, c'est que depuis cette décision, les élus estiment avoir en retour un blocage des dossiers en cours de la part des services de l'État. Autour du préfet, la direction départementale des Territoires (DDT), Les Voies navigables de France et la secrétaire générale de la préfecture rappellent que l'Atlas apporte une connaissance plus fine que le dernier PPRI (Plan de prévention des risques d'inondation) qui date de 1990. Pour autant, les services de l'État ne font pas de cet Atlas des zones inondables un élément bloquant et même si les discussions vont se poursuivre, ils sont convaincus qu'une solution sera trouvée. Les élus en ont pris note.

Alexandre POPLVASKY

Les communes ne veulent pas reprendre les digues



L'État souhaite confier la gestion exclusive des digues aux communes qui sont vent debout.

Les élus de Moselle-et-Madon partagent l'inquiétude d'autres communes de France préoccupées par le projet du gouvernement de leur rétrocéder la gestion des digues de protection contre les inondations. Actuellement cette gestion, l'entretien et la restauration de ces ouvrages sont assumés par l'État. Le projet prévoit de confier exclusivement aux communes et à leurs Établissements publics de

coopération intercommunale (EPCI), la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations, la Gemapi. Devant le préfet de Meurthe-et-Moselle, Jean-Paul Vinchelin et Filipe Pinho, ont redit leur forte opposition à ce projet. « L'État souhaite nous rétrocéder gratuitement les digues. Il n'en est pas question. Car les moindres travaux pour ce type d'ouvrage se chiffre très vite au-delà du million. Pour les communes qui ont supporté la baisse des dotations, c'est insurmontable. Pour les communautés de communes, c'est tout aussi intenable ». Pour mémoire, selon la Direction générale de la prévention du risque, rattachée au ministère de l'Écologie, les coûts de rénovation des digues vont d'un à trois millions d'euros par km. En appliquant ce barème, la Gémapi pourrait donc coûter, sur la base

de 3.000 km et d'un coût moyen de 2 millions d'euros, environ 6 milliards d'euros. En France, on évoque un linéaire de 6.000 km de digues dont plus de 60 % seraient dans un état dégradé ou inconnu.

Il n'y a pas d'acharnement des services de l'État contre les projets de la communauté de communes de Moselle-et-Madon

Eric Freysselinard Préfet de Meurthe-et-Moselle

Mercredi 20 juin 2018 / Maizières

Le marché, bien achalandé, attire les plus grands



Les 92 enfants scolarisés dans la commune sont ravis. Toute cette semaine, chaque matin, la ludothèque de la Filoche est à l'école Emile-Gallé où elle propose des jeux de quatre familles : les « symbolique », les « assemblage », les « règles » et les « surdimensionné » et/ou « adresse ». Encadrés par 1 ou 2 ludothécaires par groupe et par classe, ils ont découvert de nouveaux jeux de société, la maison de poupée, les jouets en bois. Le marché presque grandeur nature a passionné les plus grands... jouer

au marchand ou à la marchande est toujours au goût du jour.

Jeudi 21 juin 2018 / L'Abeille / Moselle et Madon

Vie de la cité

Les écoliers ont découvert la flore et la faune du plateau Sainte-Barbe

La Communauté de communes a organisé plusieurs sorties sur le plateau Sainte-Barbe pour les écoliers de différentes communes. Jeudi 14 juin, c'était au tour des élèves de l'école Jacques Callot de Bainville. Ils ont gagné le plateau à pied, encadrés par les enseignantes, aidées d'accompagnatrices. Nadine Antoine était avec ses CE2-CM1 et Patricia Teboul avec les CM1-CM2. Deux animateurs les attendaient. Justine appartient à Lorraine Association Nature et Yann à L'Atelier Vert. Chacun se partageait un secteur, la forêt ou la pelouse calcaire. Durant deux heures, il s'agissait d'éveiller les sens, en observant et écoutant, de découvrir la biodiversité et le patrimoine du plateau en matière de flore et de faune, d'identifier quelques espèces, de repérer des indices de présence animale.

Comme en classe, l'intérêt porté était variable d'un enfant à l'autre. Plusieurs rapportaient des plantes (celles qui étaient autorisées !), deux ou trois autres voulaient absolument voir un fossile dans chaque pierre ramassée. En forêt, Justine a parlé du milan royal, des chauves-souris, a montré des crottes de renard, des trous creusés dans les arbres par les pics, fait écouter le chant des oiseaux. Les écoliers ont découvert plusieurs plantes, telles que l'aspérule odorante (et « ses pouvoirs secrets »), le plantain, le gaillet gratteron, par exemple. Yann expliquait sur le plateau herbeux ce qu'est une pelouse calcaire. Avec lui les enfants ont découvert des orchidées (orchis pyramidal, orchis bouc), l'orobranche du thym qui vit en symbiose avec ce dernier, le sédum qui fait des réserves d'eau pour la période sèche, la primrenelle au goût de concombre, la vipérine. L'alouette des champs a manifesté sa présence. Yann a réalisé une expérience de chimie en présentant une fleur de campanule (base en chimie) à des fourmis rousses qui ont secrété de l'acide formique : le bleu de la campanule s'est couvert de taches roses.

Il ne restait plus aux élèves qu'à « digérer » tout cet apport en classe par des exercices appropriés. Les vacances ne sont pas encore là.

Daniel Bontemps



Une conférence "Nutrition, Santé, Environnement" très suivie

Vendredi 15 juin, la salle polyvalente accueillait beaucoup de monde pour la conférence « Nutrition, Santé, Environnement ». Elle était organisée par les associations Flore 54 et CLCV. Les trois intervenants avaient participé aux États généraux de l'alimentation. À sa suite, une loi vient de passer fin mai devant les députés et va être soumise aux sénateurs. Les intervenants ont reconnu que les réunions avec les différents partenaires lors des États généraux avaient été plutôt consensuelles, mais que la loi est bien en retrait des propositions faites.

Le rapport des Français à la nourriture n'est plus le même

La parole a d'abord été donnée à Dominique Voynet, ancien ministre de l'écologie, médecin et actuellement inspectrice générale des affaires sociales. En matière d'alimentation favorable à la santé, on s'est longtemps uniquement intéressé aux risques de contamination (microbes, toxines, pesticides à haute dose). Depuis vingt ans, on se montre plus attentif aux « cocktails » de produits qui posent des problèmes de santé à long terme, ainsi qu'aux nanomatériaux. On a aussi depuis longtemps renvoyé les consommateurs à leurs responsabilités individuelles. Le rapport des Français à la nourriture n'est plus le même. « En moins d'un demi-siècle, on a perdu nos repères en matière d'alimentation ». Paradoxalement, « on glorifie un modèle de cuisine française alors que celle-ci est relativement récente » dans l'alimentation réelle. Depuis l'après-guerre est apparue une alimentation trop riche en viande et en sucre. De plus, « on consomme beaucoup de produits qui n'ont qu'une faible valeur nutritionnelle ». On dépense moins pour se nourrir en privilégiant d'autres dépenses. « Les gens mangent mal : 50 % en surpoids, 17 % d'obèses. Les dépenses contre l'obésité coûtent 19,5 milliards d'euros. La moitié des cancers est liée à une mauvaise alimentation. Cela a un coût énorme pour la collectivité ». « On laisse la bride à ceux qui nous encouragent à mal manger ». Dominique Voynet appuie « l'idée de projets territoriaux, de changer les règles à chaque niveau » puisque la loi n'a pas voulu suivre les recommandations des États généraux.

La loi a accouché d'une toute petite souris

Député, ancien ministre, président du Conseil National de l'Alimentation, Guillaume Garot était dans l'atelier gaspillage alimentaire des États généraux. « La loi a accouché d'une toute petite souris », a-t-il d'abord déclaré avant de poursuivre : « J'attends une vraie politique de l'alimentation en France ». « Notre politique doit dépasser les débats idéologiques bio pas bio. On doit traiter l'ensemble de l'alimentation. Il faut fixer des objectifs clairs avec des échéances, ce que n'a pas fait la loi ». Avec Dominique Potier, le député avait proposé l'interdiction de la



publicité à destination des enfants et des adolescents pour les produits de mauvaise qualité nutritionnelle et l'autorisation de la publicité pour les aliments et boissons qui ont cette bonne qualité. « Cela n'a pas été retenu dans la loi ». Guillaume Garot constate qu'« il y a une injustice sociale portée par l'alimentation », les classes les plus défavorisées se nourrissant le plus mal avec des conséquences importantes sur leur santé. « L'État doit assumer une vraie politique de l'alimentation, une éducation à l'alimentation par l'école ». Au niveau économique, « plus de qualité dans l'assiette, c'est plus de revenus pour l'agriculteur » et « le gaspillage est un non-sens, résultat de la société de consommation. Il se chiffre à 16 milliards d'euros. De plus, il alimente la production de gaz à effet de serre, le réchauffement climatique ».

Les idées avancent

Agriculteur et député, Dominique Potier a participé lors des États généraux à l'atelier « comment s'organiser pour produire ». Si la loi est un échec, les idées avancent, affirme-t-il. Trois points sont importants : le défi alimentaire mondial ; la contribution à la lutte contre le réchauffement climatique par une agriculture moins consommatrice d'énergie ; un concept novateur qui envisage une seule santé, celle de la terre, de l'eau, du vivant. « La priorité est la reconquête d'une alimentation de qualité. À l'échéance de 2030 en France, ce serait bien d'avoir un tiers d'agriculture bio, un tiers de traditionnelle, un tiers avec de bonnes pratiques ». « Au niveau mondial, la priorité c'est la question de la terre, sa protection ». Au niveau départemental, le Territoire Sud de Lorraine est pionnier avec plusieurs expériences en cours.

Lors des échanges, Guillaume Garot s'est dit convaincu qu'« il faudrait un peu de courage au gouvernement ». La santé de tous en dépend.

Daniel Bontemps

Samedi 23 juin 2018 / Chavigny

La fête de la Musique avec E3M



Jeudi, la 2^e édition de la fête de la Musique avec E3M s'est déroulée à l'espace Chardin, sur l'esplanade. La température avait chuté de quelques degrés, mais la chaleur était dans les coeurs d'un public plutôt nombreux.

Cette 3^e tournée intercommunale d'E3M permet aux professeurs et aux élèves de se produire devant le public.

Dimanche 24 juin 2018 / Maron

Apéro lecture en musique à la Bougerie



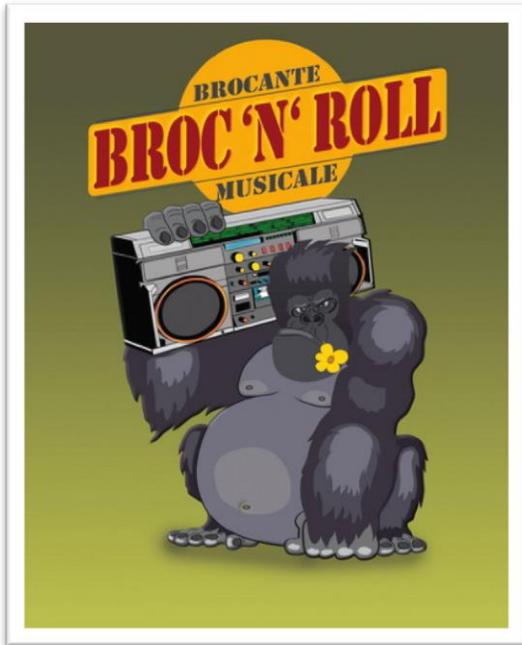
Vendredi dernier, en partenariat avec la Filoche, les bénévoles de la Bougerie ont organisé un apéro lecture. Durant 40 minutes, Emmanuelle Tonnerieux, comédienne, et Sylvain Legros, contrebassiste, ont choisi des textes écrits par Philippe Claudel lors de flâneries au sein de différents quartiers nancéiens. Un tag, une plaque, une chanson lui ont inspiré des proses qu'ils ont délicatement mises en scène.



COMMUNES

CCMM

La musique passe à la casserole !



Quand on vous dit que tout un chacun peut s'essayer à la musique...

L'asso Des Bruits de Casserole monte la 6^e édition de la Broc'N'roll avec promesse d'instruments divers sur les stands, de la vieille batterie au cajon flambant neuf, et bien sûr d'un programme musical propre à vous dessaler les esgourdes !

C'est une manifestation qui fera du bruit. Par essence, par vocation. Comme son nom l'indique, la Broc'N'Roll est toute dévouée à la musique, qui n'est pas que rockeuse d'ailleurs, le classique pouvant s'inviter sur les stands au même titre que le folk, le punk, le reggae ou même le jazz manouche (lire ci-contre).

Depuis six ans maintenant, ce rendez-vous insolite est entré dans les mœurs musicales de la région, en étendant sur le beau site des rives de l'étang de Messein ses quasi 300 mètres linéaires de stand,

occupés par 70 exposants, qui ne dérogent pas à la règle : tout pour la musique.

Professionnels passionnés ou particuliers, ils proposent au public, lui-même passionné (avec l'année dernière le chiffre record de 4.000 visiteurs sur une journée), aussi bien l'incontournable disque vinyle collector que l'instrument rare, vieux ou original, ou encore le matériel nécessaire à faire régner l'harmonie... musicale sous nos tropiques.

Un réparateur d'amplis nous restituera un son à l'ancienne aujourd'hui très prisé. Vintage Drums pour sa part ne vend que de vieilles batteries à la résonance singulière. On trouvera aussi un fabricant de cajon, de nyckelharpa, de flûtes, des guitares manouches, le label Deviance spécialisé dans le punk, etc. Sans parler des violons, boîtes à musiques, percussions diverses, etc.

Et comme il n'est pas de manifestation musicale qui ne nous incite à ouvrir grand les oreilles, des animations gratuites sont programmées. Où l'on pourra se laisser embarquer par la grande chevauchée punk d'1/4 d'heure non-stop de Frank Racket à l'heure de l'apéro, ou revoir nos standards de la musique rock avec la formation Rock'N'Child.

Tous musiciens ?

Ce groupe est composé de musicos aguerris, prêts à fondre sur nos hits avec autant de loyauté que d'impertinence. Et ce, pour la bonne cause : leur cachet sera reversé au profit d'une école située dans une des régions les plus reculées et déshéritées de la Guyane française.

Autre raison de dresser l'oreille : le Sehor Univers Musical. Un atelier musical accessible toute la journée, à tous, qui s'adonnera aussi à sa prestation dans l'après-midi. « À mon sens l'atelier le mieux capable de faire comprendre à chacun qu'il n'est point besoin d'être musicien pour s'adonner au plaisir de pratiquer la musique », annonce Angelo Chiariello, l'organisateur de la Broc 'N' Roll portée par l'association Des Bruits de Casserole.

Lequel organisateur ne tarit pas d'éloges non plus concernant l'Alfabeto Runico. « Une formation italienne classique comprenant deux contrebasses et un violon-voix, capable de transformer une tarentelle très rythmée en symphonie et avec des accents de reggae en prime ! »

Si on ajoute que le jeu « 1,2,3 batteries » permettra aux enfants de juger de leurs réflexes auditifs et physiques, et que se donnera en live la fanfare de la MJC Lillebonne, promesse est faite d'une journée diablement sonore et joliment rythmée !

Lysiane GANOUSSE

Mardi 12 juin 2018 / Bainville-sur-Madon

Au fil du conseil municipal

Le conseil municipal a accepté la décision modificative du budget sur la régularisation d'une somme du CCAS, suite à sa suppression, à reporter au budget principal. Le conseil à l'unanimité accepte la demande de Familles rurales sur le prêt des locaux du groupe scolaire et de personnel service cantine et ménage et autorise le maire à signer les conventions. Concernant une demande de cession de terrain au domaine de la Louvière, le conseil décide que les terrains appartenant au domaine public resteront propriété de la commune tout en concédant des aménagements possibles en cas de demande des riverains. En réponse à une demande de subvention pour la coopérative scolaire, de 300 €, concernant un spectacle pour les classes maternelles et CP, le maire propose d'attribuer la somme de 150 €. Vote à la majorité. Le tarif de l'étude surveillée pour la prochaine rentrée scolaire est voté à 45 € par trimestre pour 1 h par semaine dans la limite de 10 à 16 élèves. Le maire présente une proposition de la MMD54 pour un groupement de commandes pour les travaux d'urbanisme visant à faire bénéficier les communes de tarifs compétitifs. Le conseil accepte d'adhérer pour un montant de 110 € par an.

Mercredi 13 juin 2018 / Xeulley

Derniers échos du conseil

Les subventions sont attribuées aux associations qui font vivre le village et ouvrent leurs activités aux habitants : Familles Rurales 1 700 €, Etoile sportive 1 600 €, APEXT 600 €, Karaté Do 500 €.

- Le conseil vote 1 280 € bruts pour l'indemnité de gardiennage de la salle polyvalente et décide de l'ouverture d'un poste d'ATSEM contractuel pour l'année scolaire 2018/2019 pour faire face à l'augmentation des effectifs.
- Deux postes d'adjoint d'animation sont créés pour la durée du centre de loisirs, qui se tiendra du 9 juillet au 3 août.
- Convention de transfert des équipements communs du lotissement « Le Hureau » : à la majorité, la procédure de rétrocession est engagée après avoir trouvé un terrain d'entente, le maire précise que les travaux au mur de soutènement seront réalisés et les plantations devront être terminées.
- Les travaux d'enfouissement des réseaux de la rue de l'Eglise seront réalisés par l'Ets Pariset pour un montant de 153 676€. Une réunion publique sera prévue.
- La commune renonce à son droit de préemption concernant un bâtiment sis au 36 rue de la Libération.

Le barrage en travaux



L'eau distribuée pour l'agglomération nancéenne est prélevée dans la Moselle.

Le Grand Nancy procède en régie à la maintenance annuelle de la vanne « toit », ouvrage appartenant au Service de la navigation à l'origine. Fin des travaux prévue fin juin.

Depuis le 8 juin, les habitants ont pu constater des petits problèmes éventuels de circulation au droit du barrage de la commune. En effet, le Grand Nancy procède en régie à la maintenance annuelle de la vanne « toit »,

ouvrage appartenant au Service de la Navigation (à l'origine).

Des batardeaux aluminium

Inscrit dans le Plan de prévention des risques inondation, cette vanne automatique de 33 mètres de long sert à réguler le débit de la Moselle, pour maintenir la hauteur du plan d'eau sans élévation de celui-ci, avec un débit de 300 à 400 m³ seconde, afin de ne pas noyer les terres environnantes, les habitations, réguler et assurer les captages de l'eau.

En effet, l'eau distribuée pour l'agglomération nancéenne est prélevée dans la Moselle, à une centaine de mètres en rive droite à l'amont du barrage. Elle est préfiltrée, traitée partiellement et ensuite envoyée à l'Usine Edouard Imbeaux à Vandœuvre, afin d'en assurer une potabilité optimum jusqu'au robinet de l'utilisateur de toute la métropole. D'où l'importance de l'entretien de cet ouvrage stratégique. Le phasage des travaux est d'étanchéiser le barrage par batardeau, avec des batardeaux aluminium mis en place devant les anciennes fermettes, recouverts de film polypropylène mis en place par des plongeurs, ensuite remplacement des joints latéraux assurant l'étanchéité, inspection à l'intérieur de la vanne toit, dessablage par une chasse d'eau, débartage... Face aux dernières montées d'eau dues aux orages, les 4 clapets en rive droite gèrent les crues éventuelles en mode manuel, une équipe d'astreinte est mobilisée en cas d'urgence. La fin des travaux est prévue fin juin.

Sécheresse de 2015 : la commune ne cédera pas



La sécheresse avait causé des dégâts sur plusieurs bâtiments.

Lors du conseil municipal de mercredi dernier, de nombreux points ont été évoqués dont un particulièrement sensible, celui du dossier sécheresse de 2015.

A cette époque, quinze dossiers avaient été déposés, dont celui du bâtiment des écoles qui avait été également touché. Mais l'Etat n'a jamais reconnu l'état de catastrophes naturelles ni par un arrêté, ni même examiné les dossiers.

Le 17 décembre 2015, une demande de reconnaissance avait été lancée mais les dossiers avaient été rejetés. Les membres du conseil reconnaissent qu'il est inadmissible que les victimes ne soient ni défendues, ni indemnisées.

Au tribunal, sur trois jugements rendus, deux ont été en faveur de la mairie, un autre en sa défaveur. Ce qui est paradoxal, c'est que, si la commune choisit « l'acquiescement », c'est-à-dire en somme de « laisser tomber », elle devra payer 3.000 € de frais à l'Etat ! Les conseillers estiment que c'est un comble de s'acquitter d'une somme pour ne pas poursuivre l'Etat lorsque l'on est dans son bon droit. Alors, la municipalité va se battre encore, d'abord par le biais d'assistance juridique gratuite son assureur.

D'autre part, elle va poursuivre rapidement la procédure auprès du tribunal administratif de Nancy, une décision prise à l'unanimité.

Lundi 18 juin 2018 / Flavigny-sur-Moselle

Délibérations du conseil municipal

Le conseil municipal désigne un délégué à la protection des données du centre de gestion de Meurthe-et-Moselle pour la mise en œuvre d'une convention, chaque collectivité ayant l'obligation de désigner un délégué. Coût de cette prestation : 0,057 % en 2018 soit 150 €.

Le conseil approuve l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel, de fournitures et de services en matière d'efficacité énergétique. Le Grand Nancy se positionne comme coordonnateur.

Lundi 18 juin 2018 / Messein

Chiner au rythme de la musique

La sixième édition de la Broc'N'Roll a rassemblé dimanche une soixantaine d'exposants sur les berges du plan d'eau. Un bonheur pour les passionnés de musique en quête de bonnes affaires et de découvertes.



Pour satisfaire un large public, les organisateurs ont réuni une soixantaine d'exposants dont des vendeurs de guitares.



Des concerts ont rythmé la journée des chineurs invités à découvrir des univers éclectiques comme celui du groupe italien Alfabeto Runico. (Photos Frédéric MERCENIER)



En cherchant parmi les milliers de disques exposés, il y avait moyen pour chacun des visiteurs de dénicher des perles rares.



L'occasion de découvrir des instruments venus d'ailleurs aux sonorités surprenantes.

Il est arrivé à 8 h pour ne pas passer à côté des bonnes affaires...

Joann, venu de Saint-Nicolas-de-Port a fini par trouver son bonheur au bout de deux heures de chine. « J'ai acheté trois vinyles vendus 10 € pièce pour ma chérie », se réjouit le jeune homme. « Il s'agit de Purple Rain, de Prince, Scream, de Michael Jackson, et d'un disque de la chanteuse Pink. Ce sont des éditions limitées que l'on trouve dans le commerce au prix de 25 € pièce ». Le chineur n'a qu'un seul regret : ne pas avoir trouvé les disques de Gainsbourg qu'il souhaitait.

Comme Joann et des milliers d'autres passionnés, Alexandre, 20 ans, était lui aussi au rendez-vous de la sixième Broc'N'Roll, organisée dimanche, sur les berges du plan d'eau de la base nautique, par l'association Des Bruits de Casserole. « Je suis venu compléter ma collection ma discographie consacrée à Iron Maiden », confie cet amateur de hard rock et metal. « Ici, c'est un vrai bonheur pour tous les passionnés de musique. Les prix y sont très attractifs et il y en a pour tous les goûts ». La brocante musicale, événement insolite devenu un rendez-vous incontournable dans le Grand Est, a rassemblé une soixantaine d'exposants dont certains sont venus tout spécialement de Lyon et d'Allemagne : des

collectionneurs vendeurs de disques, d'instruments rares et autres matériels dédiés à la musique, mais également des musiciens s'épanouissant dans des univers musicaux variés.

Des guitares des années 40

« Il y a très peu de brocantes de cette ampleur dans le Grand Est », souligne Angelo Chiariello, coordinateur de l'événement. « On y trouve que des gens qui vivent à fond leur passion pour la musique. Ce qui motive cette manifestation, c'est l'idée de partage ». Dans cet esprit, le public a pu chiner au rythme de sonorités musicales originales dans un cadre bucolique et apaisant. Une invitation à découvrir des univers éclectiques comme celui du groupe italien Alfabeto Runico, composé de trois musiciens formés à la musique classique, proposant un folk remanié.

Parmi les belles découvertes, il y avait aussi les morceaux de jazz manouche proposés par Matcho Winsterstein, animant une master class sur le site. Le musicien est venu avec une collection de guitares des années 40, proches des modèles Selmer. « Je joue de la guitare depuis l'âge de 4 ans », détaille le quadragénaire, qui a eu l'occasion d'accompagner des pointures du jazz manouche comme Angelo Debarre ou encore Dorado Schmitt. Un peu plus loin, sur un autre stand, on pouvait se laisser porter par les sonorités « méditatives » du handpan de Kévin Bélin, jeune auteur-compositeur originaire de Saint-Dié-des-Vosges, venu partager son projet musical.

Jean-Christophe VINCENT

Samedi 23 juin 2018 / Pont-Saint-Vincent

Conseil municipal reporté faute de quorum

« J'ouvre la séance du conseil municipal et je la referme car le quorum n'est pas atteint » a annoncé le maire Jacques Seren jeudi soir à 18 h 35. avant de quitter la salle avec les élus présents. « Les subventions prévues à l'ordre du jour attendront, un prochain conseil se réunira dans quelques jours » a-t-il ajouté. On notait l'absence totale des conseillers d'opposition, mais ceux de la majorité n'étaient pas non plus au complet. Certes il y avait le match France-Pérou, mais quelles étaient les vraies raisons de ces absences ?

Un point important figurait à l'ordre du jour : la fermeture de La Poste qui devrait être remplacée par une simple agence postale dont le siège serait à la mairie avec une employée municipale affectée à ce service public, moyennant un versement de 1 015 € par mois par La Poste à la mairie, les opérations importantes s'effectuant à Neuves-Maisons.



ACTUALITES ***DIVERSES***

Energies renouvelables, toutes !



Le débat national est ouvert jusqu'au 30 juin. Le but : recueillir les avis et propositions de chacun sur les énergies, telle la méthanisation, avant d'élaborer la feuille de route. (Photo illustration ER.)

Dans le cadre du débat national sur la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), Dominique Potier, député de la 5^e circonscription et président du Pays Terres de Lorraine, organise une conférence-débat, ce jeudi à Ochey. Avec un objectif, et même un enjeu de taille : accélérer le développement des énergies renouvelables dans les

territoires, que ce soit la méthanisation, le solaire, l'éolien, l'hydroélectricité. Isabelle Jarry, membre de la Commission particulière du débat public de la PPE organisera le débat.

Réfléchir ensemble

Une table ronde réunira diverses personnalités, tels Filipe Pinho, président de la com'com Moselle-et-Madon, le représentant Grand Est du Syndicat des Energies renouvelables Jan Ducouret, la directrice de l'agence locale de l'Energie des Ardennes Christelle Sauvage.

Chacun est invité à venir échanger et faire des propositions.
